



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 17 février 2011

L'Ordre sommé de devenir « symbolique »

L'Ordre national des infirmiers prend acte des propos de Mme Nora BERRA devant le Sénat mardi 15 février 2011.

Une méconnaissance persistante de l'Ordre

L'ONI constate une nouvelle fois la méconnaissance du ministère, exprimée par la voix de sa Secrétaire d'État chargée de la santé, sur l'Ordre auquel elle demande des propositions de « *sortie de crise* » sans jamais avoir rencontré ses représentants.

L'ONI ne connaît aucune crise en son sein. Il subit, en revanche, un grave préjudice causé par les intérêts particuliers qui veulent l'abattre.

Les inscriptions à l'Ordre : en augmentation régulière

Les inscriptions augmentent chaque mois. Au 15 février, 83 390 infirmiers sont inscrits, soit 16 % de la population infirmière. Les cotisations sont encaissées et servent au fonctionnement de l'institution créée par la loi pour rassembler la profession.

L'Ordre remplit ses missions de service public ...

Il travaille intensément depuis deux ans déjà à l'avenir de la profession comme à la qualité et la sécurité des soins délivrés aux patients.

Il est en contact et collabore à tous ses niveaux (départemental, régional et au national) avec les infirmiers, les établissements, les ARS, les préfetures, le ministère, la HAS, etc., et répond aux demandes de chacun.

Il est encore nécessaire de rappeler que l'Ordre remplit des missions de service public essentielles que l'État ne veut pas, ou ne peut plus, assurer.

... et seules les cotisations lui permettent de les remplir

Le financement de ces missions devrait donc reposer sur un montant « *symbolique* » (Petit Larousse 2000 : "*qui n'a pas de valeur en soi, mais qui est significatif de l'intention*") ?

Le montant de la cotisation a été calculé au plus juste. Moins que plus juste, cela reviendrait à rendre l'ONI lui-même "symbolique", ou mieux, le faire disparaître. Ce serait là, en effet, le moyen radical de sortir de la crise.

Reconnaître ce que l'Ordre réalise pour l'intérêt général et pour la profession infirmière, et le soutenir dans ses efforts, serait plus honorable que cette maltraitance constante.